GROUPE HAUTS-DE-FRANCE UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés
CENTRE LILLOIS DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE ET UEROS LILLE

Formation de niveau 3

Mécanicien réparateur - Mécanicienne réparatrice de motocycles

CODE ROME : I 1607

Le Métier

Le mécanicien réparateur, la mécanicienne réparatrice de motocycles, réalise la maintenance et la réparation des cyclomoteurs, scooters et motos.

- Il/elle effectue des interventions de service rapide: vidange, entretien, remplacement des pneus, freins, filtres, amortisseurs, contrôle et réglages…
- Il/ elle effectue les diagnostics en utilisant des appareils de contrôle.
- Il/ elle peut également avoir un rôle de conseil auprès de la clientèle (vente, accessoires, pièces détachées).

Débouchés et évolution

Toute concession et tout magasin de réparation, de mise au point de motos et cycles, de vente de pièces détachées motos.

La profession recherche du personnel qualifié.

Après quelques années d'expérience et une formation complémentaire, plusieurs évolutions sont possibles :

- Création d'entreprise
- Exercer chez les fabricants dans les ateliers de réparation ou au service contrôle qualité
- Chef d'atelier ou encore responsable d'agence.

Modalités d'admission et financement

- Avoir la reconnaissance de Travailleur Handicapé et la notification de la décision de la CDAPH (orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Entrée en cours de formation possible pour des personnes ayant des acquis professionnels ou validé un CCP
- Pour anticiper les adaptations à mettre en œuvre pendant le parcours, contacter le service formation. Une évaluation médicale préalable peut être sollicitée pour étudier la possibilité d'engager ce parcours
- Coût pris en charge par les organismes d'Assurance maladie. Rémunération prise en charge par l'ASP, selon la réglementation en vigueur.

Conditions d'exercice

Travail en atelier, seul ou en équipe, nécessitant parfois des contacts avec la clientèle (prise en charge du véhicule ou restitution).

Il peut être nécessaire d'essayer les 2 roues ou les machines (essai sur route), la possession du permis A peut donc être exigée à l'emploi.

Pour faciliter le travail et limiter les risques professionnels, l'utilisation de matériel de levage est de plus en plus fréquente. Cela permet de limiter les contraintes physiques liées au levage et au déplacement des 2 roues ou machines: utilisation de chèvres d'atelier, sièges bas pour éviter le travail penché, tables élévatrices, servantes d'atelier…

Possibilités d'adaptation au poste de travail

Les contraintes sont variables selon les contextes d'exercice.

Des aménagements peuvent être négociés. Selon les types de handicap, ils peuvent porter, par exemple, sur :

Pour faciliter le travail et limiter les risques professionnels, l'utilisation d'engins de levage est de plus en plus fréquente. Cela permet de limiter les contraintes physiques liées au levage et au déplacement des engins :

- utilisation de sièges bas permettant de travailler à hauteur des roues sans se pencher
- utilisation de grues d'atelier pour le levage
- utilisation de tables élévatrices utilisation de chariots à outils pour limiter les ports de charges

Aptitudes et connaissances requises

- Rigueur et précision sont indispensables pour déceler une panne et réparer efficacement, sens de l'organisation
- Esprit de recherche et sens déductif
- Facilités d'expression et qualités relationnelles
- Logique concrète - raisonnement pratique, logique spatiale (visuelle)
- Maitrise des 4 opérations, résolution de problèmes arithmétique, utilisation d'unités de mesure, calcul de vitesses, temps, distance, lecture de tableaux et graphiques. Calcul de périmètres, surfaces et volumes.
- Lecture et compréhension de consignes
- Une appétence dans le domaine de la mécanique moto est appréciée

Parcours de formation

Tout au long de la formation, les stagiaires sont mis en situation professionnelle en atelier. Le fonctionnement en garage pédagogique leur permet de développer les compétences relatives à l'accueil client, l'utilisation d'un logiciel de réparation et de vues éclatées ainsi que la saisie des demandes et comptes rendus d'intervention.

Un module préalable de mise à niveau préparatoire de 3 à 6 mois est conseillé. Ce module permet de remobiliser les capacités d'apprentissage, d'acquérir ou d'actualiser les connaissances requises et de développer des compétences pour l'utilisation des outils informatiques. Il permet également de confirmer le projet de formation.

Programme

Formation organisée en 3 activités pouvant être validées par des Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Activité 1 : Prendre en charge, préparer et entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles

- Prendre en charge les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
- Entretenir les cyclomoteurs, les scooters et les motocycles
- Réparer les assemblages mécaniques

Activité 2 : Réparer les motorisations thermiques ou électriques et la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

- Réparer les systèmes électriques et les périphériques du moteur à gestion électronique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
- Réparer la motorisation thermique ou électrique des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
- Réparer la transmission des cyclomoteurs, des scooters et des

Activité 3 : Mettre en conformité le freinage, la liaison au sol, la direction et les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

- Réparer la liaison au sol et la direction des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles
- Réparer le freinage des cyclomoteurs ; des scooters et des motocycles
- Réparer les équipements de sécurité des cyclomoteurs, des scooters et des motocycles

Durée d'application	3 périodes en entreprise de 5 semaines, à la fin de chaque activité.
Durée de la formation	14 mois (1680 heures).
Dates et délais	Consulter le calendrier des places disponibles sur le site du CLRP (www.c-l-r-p.com).
Validation - Certification	**Titre professionnel de niveau 3** ou Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) délivréspar le Ministère chargé de l'emploi.
Autres informations	▪ Accompagnement psychopédagogique et ergonomique. ▪ Accompagnement médico-psycho-social ▪ Accompagnement du service inclusion : aide à la recherche de stages et d'emplois, appuipour la négociation d'adaptation de poste, TRE

Vous souhaitez visiter l'établissement : **Chargé d'admission au 03 20 10 43 72**

Vous avez besoin d'informations complémentaires au sujet de la formation :
Assistante du Service Formation au 03 20 10 43 91
Courriel : formations-clrp.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr
Possibilité pour les personnes sourdes ou malentendantes de nous contacter via **ACCEO : www.acce-o.fr**

Localisation : urbaine, à 10 mn de la station de métro CHR Oscar Lambret (accès direct en bus possible). **Hébergement et restauration :** chambres individuelles dont certaines sont spécifiquement adaptées aux personnes à mobilité réduite, restauration pouvant être adaptée aux besoins individuels (régimes,…). **Activités culturelles, de loisirs :** organisées par le conseil de vie sociale, en collaboration avec l'animatrice du Centre.

3 rue du Docteur Charcot
CS 20001 - 59041 LILLE
Tél : 03 20 10 43 60

TAI_09/2019 v3